Écrire pour trouver. Séquences différées et irruptions énonciatives dans la textualisation.

Giovanni Zuccarino

Université de Lausanne
Laboratoire de génétique textuelle

giovanni.zuccarino@unil.ch

Résumé. La présente contribution s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la façon dont la langue est mise au service de l'invention du discours. Situant ses analyses dans la perspective d'une linguistique de la production écrite qui envisage l'émission du texte *en cours d'élaboration,* l'auteur entend proposer la description formelle et dégager les effets énonciatifs d'une opération textuelle encore peu observée, nommée ici « irruption énonciative ». Ce phénomène se caractérise par le surgissement de constituants imprévus par le scripteur au moment même de l'émission d'une séquence déjà planifiée (formulée mentalement). À partir d'un corpus constitué de 1022 opérations de réécriture, les analyses menées ici conduisent à étudier les lieux d'émergence privilégiés de ces unités non-planifiées, leurs natures et leurs fonctions syntaxiques tendancielles ainsi que la manière dont elles modifient le programme textuel du scripteur. En conclusion, la contribution invite à concevoir le phénomène des irruptions énonciatives comme la trace génétique manifeste des découvertes faites par l'énonciateur au cours de l'émission d'un texte, témoignant que l'énonciation n'est pas simplement le résultat d'une intention préalablement élaborée, mais plutôt un processus dynamique au cours duquel l'intention du scripteur se construit progressivement.

Abstract. This contribution is part of a reflection on how language is used in the invention of discourse. Situating its analyses within the perspective of a linguistics of written production that considers the emission of text in its process of elaboration, the author aims to provide a formal description and identify the enunciative effects of a textual operation that has been little observed, referred to here as "enunciative irruption." This phenomenon is characterized by the emergence of unforeseen constituents by the writer at the very moment of emitting a sequence already planned (mentally formulated). Drawing on a corpus of 1022 rewriting operations, the analyses conducted here lead to examining the privileged places of emergence of these unplanned units, their natures, their tendential syntactic functions, and how they modify the writer's textual program. In conclusion, the contribution invites to conceive the phenomenon of enunciative irruptions as the manifest genetic trace of the discoveries made by the enunciator during the emission of a text, demonstrating that enunciation is not simply the result of a previously elaborated intention, but rather a dynamic process during which the writer's intention is gradually constructed.

> Ce qui te vient à l'« esprit » – aux lèvres – cela te modifie toi-même en retour. Ce que tu viens d'émettre, émet vers toi, et ce que tu as produit te féconde. En disant telle chose sans l'avoir prévue, tu la vois comme un fait étranger, une origine – une chose que tu ignorais. Tu étais donc en retard sur toi-même...
>
> Paul Valéry, *Cahiers*, t. 12, 1926, p. 24.

1 Introduction

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la façon dont la langue est mise au service de l'invention du discours. Dans ce contexte, les documents portant les traces de processus scripturaux (épreuves, brouillons, listes, plans...) s'avèrent être une source d'informations privilégiée : ces textes

© The Authors, published by EDP Sciences. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

préparatoires, dont la fonction est la découverte des moyens verbaux d'une communication à venir (Mahrer et Nicollier 2015), offrent en effet les conditions propices à une linguistique textuelle qui s'attache à décrire l'élaboration verbale *dans sa processualité*. C'est de ce matériau dont s'est saisie la génétique textuelle depuis la fin des années 1960 pour étudier à la fois les représentations de surface qui attestent de l'activité réflexive des scripteurs (Lebrave 1987, Grésillon 1994) et les découvertes faites au fil de l'énonciation (par ex. Grésillon, Lebrave et Viollet 1990, Ferrer 1994, 2009 ou encore Boré et Doquet-Lacoste 2004).

En s'inscrivant dans une perspective similaire, notre contribution entend proposer la description formelle et dégager les effets énonciatifs d'une opération textuelle encore peu observée, que nous nommerons « irruption énonciative ». Ce processus de textualisation a trait à ces « retards » dans l'énonciation dont parle Valéry dans notre exergue, à ces énoncés imprévus qui, surgissant dans l'élaboration verbale, contribuent à construire le sens du texte et du sujet qui l'énonce. Notre propos s'appuie, pour ce faire, sur un corpus composé de trois documents génétiques rédigés à la machine à écrire par le philosophe Jacques Derrida entre 1970 et 1985. Ces tapuscrits ont servi, bien que dans des contextes différents, à la reconceptualisation – entendu ici comme réinvestissement sémantique –, par le philosophe, de la notion platonicienne de « chôra ». Le premier dactylogrammes comporte 77 pages de notes préparatoires utilisées pour donner à l'École normale supérieure en 1971 un cours intitulé « Théorie du discours philosophique » (désormais *TDP*). Les deux autres documents de notre corpus sont des états préalables d'un même article (« Chôra », publié par Derrida en 1987[1]) : un tapuscrit initial de 71 pages écrit au début de l'année 1985 et titré « Politique de la Khôra » (désormais *PK*) ; une seconde version du même texte, rassemblant 62 pages intitulées « Chora » (désormais *EC*) et sans doute rédigées vers fin 1985[2]. Ce corpus, qui a valeur d'exemplification, permet de décrire un phénomène qui dépasse la simple idiosyncrasie derridienne.

Dans cette optique, nous situerons d'abord nos analyses dans la perspective d'une *linguistique textuelle de la production écrite* dont l'objet est la *textualisation*, c'est-à-dire la manière séquentielle et linéaire dont les signes sont émis dans le temps et l'espace à l'écrit. Nous entreprendrons ensuite la description de l'opération d'irruption énonciative en l'appréhendant sous deux angles différents : celui du déplacement de séquences qui la caractérise en partie et celui de l'ajout de constituants qu'elle implique par ailleurs. Il s'agira, en définitive, de faire émerger les raisons qui font de cette opération une trace génétique d'éléments verbaux non planifiés qui naissent et s'intègrent *en cours d'émission textuelle*, témoignant par là même que l'énonciation n'est pas le simple résultat d'une intention préalablement élaborée, mais le processus au cours duquel l'intention du scripteur se construit et se découvre progressivement.

2 Textualisation et opérations d'émission : un point de vue dynamique sur l'élaboration textuelle

La *linguistique de la production écrite* (Mahrer et Zuccarino 2024b) envisage les unités d'élaboration d'un texte non en termes de *textualité* (de cohérence et d'organisation hiérarchisée des unités [Charolles 2011, Adam 2019, 2020]) mais en termes de *textualisation* (d'émission progressive et d'enchaînement successif des unités). Elle vise à appliquer les concepts d'une linguistique de l'énonciation fortement influencée par les travaux d'Émile Benveniste (1966, 1971), d'Antoine Culioli (1967, 1971), de Jacqueline Authier-Revuz (1995, 2020) ou encore de Rudolf Mahrer (2017b, 2020) aux documents rédactionnels produits en situation d'écriture non-communicationnelle (Lebrave 1983, 1987). La perspective dynamique que nous adoptons se donne pour objet de mettre au jour des comportements langagiers et textuels dont les enjeux énonciatifs amènent à « rendre compte des effets produits par les discours et des causes formelles de ces effets » (Mahrer et Merminod 2022 : §5) et à étudier, partant, le sens engendré par l'émission du texte *en cours d'élaboration*. Ce point de vue invite ainsi à analyser le processus de textualisation tel qu'il se donne à voir et s'analyse en *opérations d'émission* (*scripturation* à l'écrit, *vocalisation* à l'oral ; Lebrave et Mahrer 2022), dont il est par ailleurs possible de dégager une typologie détaillée (Mahrer et Zuccarino 2024a, 2024b). Par « émission » nous entendons, à la suite de Mahrer (2017a), la production matérielle d'un signal graphique ou phonique, soit la réalisation successive, linéaire et spatiale (à l'écrit) de signes linguistiques. Ce « déroulement processuel de la construction du texte » (Mahrer et Merminod 2022 : §5) peut se faire de manière *fluente*, lorsque l'énonciateur commence ou fait avancer un programme textuel, ou *disfluente*,

lorsqu'il s'arrête ou lorsque les derniers signes émis s'inscrivent en discontinuité avec le programme textuel en cours d'élaboration (par exemple lors d'une correction opérant un retour sur la textualité déjà émise). Parmi les comportements textualisants disfluents, la génétique des textes identifie quatre modalités de réfection qu'elles abordent traditionnellement en termes de réécritures[3] : ajout, suppression, remplacement, déplacement (Grésillon 1988, 1994). C'est cet enchaînement successif d'opérations d'émission du texte (réfection d'un genre ou d'un autre, mais également continuation de la textualité, pauses, répétitions ou interruptions) que l'on nommera « textualisation » (Mahrer et Zuccarino 2024a).

En régime de réfection, la textualisation peut opérer selon deux temporalités ou processualités différentes : (1) sur des signes *natifs* (ou immédiats), c'est-à-dire dans la successivité même de l'émission des dernières unités, dans le « ductus » (« trajet de la main qui conduit le trait » [Grésillon 1994]) ; ou (2) sur des signes *tardifs* (ou médiats), qui ne sont pas les derniers produits. Pour le généticien, la différence est d'abord matérielle : à l'écrit en effet, la configuration spatiale des mots, c'est-à-dire leur disposition relative dans l'espace graphique, offre une indication permettant de discerner si la réécriture a été effectuée immédiatement – auquel cas la réfection s'inscrit dans la continuité de la ligne – ou tardivement – auquel cas elle est nécessairement située dans l'interligne ou en marge[4]. Pour le linguiste de l'énonciation, la distinctions entre ces deux temporalités processuelles témoigne de deux rapports différents de l'énonciateur à son dire : là où la réfection en textualisation tardive résulte d'une *relecture* effectuée *a posteriori*, les opérations de modification en textualisation native opèrent en principe au cours d'un processus d'*auto-réception contemporain* à une opération continuatrice du texte. En ce sens, elles disent quelque chose de la saisie dynamique du texte par l'énonciateur lui-même. Les exemples d'« irruptions énonciatives » analysés plus bas ont pour objet, en un certain sens, de donner corps et signification à cette différence énonciative structurante : nous y reviendrons[5].

3 Les séquences différées dans l'énonciation

3.1 Description formelle du diffèrement de séquence

Deux perspectives différentes peuvent être adoptées sur l'opération de textualisation que nous étudions ici : le phénomène peut être appréhendé à partir du déplacement qui le caractérise en partie – nous nommerons cet aspect du processus « séquence différée » – ou en regard de l'ajout qu'il implique – nous parlerons alors d'« irruption énonciative »[6]. Adoptons, en première analyse, le point de vue le plus manifeste matériellement : celui du diffèrement de séquence. Voici deux exemples du phénomène concerné[7] :

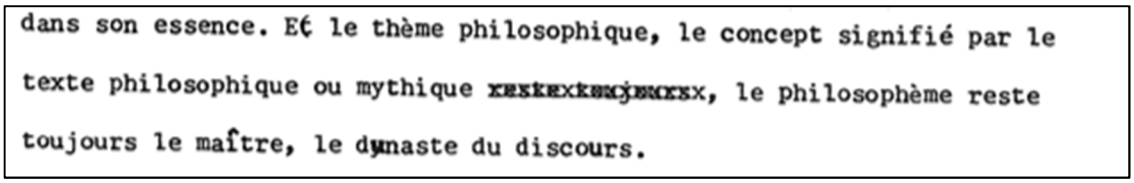
dans son essence. Et le thème philosophique, le concept signifié par le texte philosophique ou mythique, le philosophème reste toujours le maître, le dynaste du discours.

(1) Et le thème philosophique, le concept signifié par le texte philosophique ou mythique ~~reste toujours~~, <le philosophème> **reste toujours** le maître, le dynaste du discours. (Derrida, *PK* : 6)

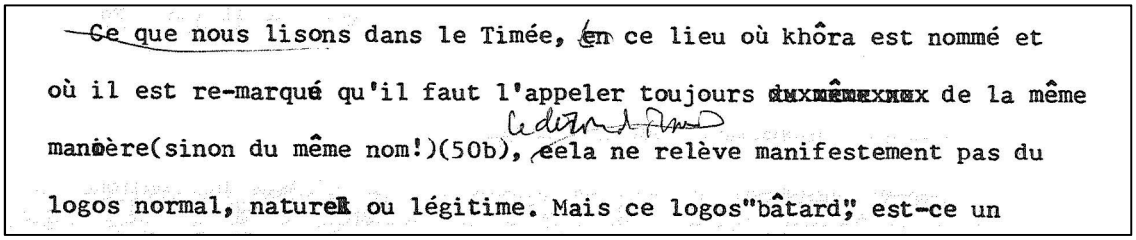
Ce que nous lisons dans le Timée, en ce lieu où khôra est nommé et où il est re-marqué qu'il faut l'appeler toujours de la même manière(sinon du même nom!)(50b), cela ne relève manifestement pas du logos normal, naturel ou légitime. Mais ce logos "bâtard", est-ce un

(2) Ce que nous lisons dans le Timée, en ce lieu où khôra est nommé et où il est re-marqué qu'il faut l'appeler toujours ~~du même no~~ <de la même manière (sinon> **du même no**m !) (50b) […]. (Derrida, *PK* : 5)

En (1), après avoir effectué une première reformulation (« le concept signifié par le texte philosophique ou mythique ») du syntagme nominal « le thème philosophique », Derrida entame un syntagme verbal, qu'il biffe immédiatement afin d'émettre un nouveau syntagme nominal (« le philosophème ») venant compléter le sujet de la clause. Il réitère ensuite le prédicat (« reste toujours ») qu'il avait entamé et, manifestement, déjà formulé mentalement (en partie au moins). L'expression désignative finalement adoptée (au terme d'un paradigme de trois formulations) apparaît ainsi au cours de l'énonciation du prédicat. En (2), Derrida commence un complément du verbe (« du même nom »), qu'il interrompt en cours d'inscription du lexème « nom » pour introduire un autre complément à la place (« de la même manière »), avant de réinsérer enfin le premier à sa suite.

L'opération observée dans les exemples ci-dessus peut être systématisée et schématisée comme suit :

> [T] *émission d'une séquence S* – le syntagme verbal « reste toujours » dans l'exemple (1), le complément « du même nom » en (2) – dont la suite (la structure syntaxique, sinon le contenu) est déjà conçue par le scripteur ;
>
> [T+1] *interruption de l'émission et suppression de S* (S et son éventuelle suite planifiée sont gardées en mémoire en vue de leur réinscription plus loin dans la chaîne de textualisation) ;
>
> [T+2] *ajout d'une nouvelle séquence à la place de S* – on appellera cette insertion immédiate « irruption énonciative » (désormais IE) ;
>
> [T+3] *réitération de S après IE* (S^d)[8] ;
>
> [T+4] *achèvement éventuel de* S^d lorsque S a été interrompu avant l'inscription complète du programme textuel planifié[9].

Formellement, cette opération peut être représentée ainsi : S > ~~S~~ > IE > S^d (> S^d+1).

3.2 Énoncer « trop tôt », découvrir « trop tard »

Le procédé que nous venons de décrire a fait l'objet de quelques observations, il y a de cela près de quarante ans. Dans un article intitulé « On achève bien les textes », les généticiens Almuth Grésillon, Jean-Louis Lebrave et Catherine Viollet présentent une analyse détaillée des nombreuses traces matérielles d'interruptions qui se donnent à lire dans les manuscrits autographes de Proust. Le riche relevé des « indices d'inachèvement » qu'ils proposent conduit les auteurs à « se demander pour quelles raisons le scripteur a, à certains endroits, suspendu sa plume et interrompu le flux de l'écriture » (Grésillon, Lebrave et Viollet 1986 : 63). Parmi les hypothèses évoquées pour expliquer ces phénomènes d'incomplétude, les linguistes suggèrent déjà la piste de ce qu'ils nomment le « différé », et qu'ils définissent comme suit :

> Nous désignons par ce terme un énoncé (ou une partie d'énoncé) dont l'écriture est amorcée, mais qui reste suspendu *parce qu'il vient "trop tôt" dans l'enchaînement textuel : aussi cet énoncé est-il différé*, reporté plus loin (à droite), le temps d'écrire quelque chose d'autre avant (*ibid.* : 64, je souligne).

De manière a priori régulière, Proust semble ainsi amorcer une séquence textuelle – dont l'empan varie du lexème à la clause[10] –, l'abandonner/l'écarter pour écrire autre chose avant, puis réinscrire ensuite l'énoncé ainsi différé. L'extrait suivant du cahier 3 de l'écrivain est cité à titre d'exemple :

> (3) Quand je vis, après qu'elle m'eut dit bonjour, son visage prendre un air ~~d'ind~~ <de distraction,> **d'ind**ifférence [...].

On constate effectivement que le complément du nom « d'indifférence » est momentanément abandonné en cours de lexème par Proust et réintroduit après l'inscription d'un second complément nominal (« de distraction »).

Les trois généticiens n'ont pas développé davantage l'analyse. Si le « différé » ne fait plus l'objet d'études depuis, c'est sans doute qu'il est appréhendé par les auteurs sinon comme un geste proustien, en tout cas comme une opération de circonstance, qui ne peut être attribuée qu'à un nombre restreint de scripteurs dont l'inachèvement caractérise la pratique d'écriture :

> Ainsi les types d'écriture sont-ils en relation directe avec la nature des indices d'inachèvement, et, notamment, avec l'interprétation qui en sera faite. […] Chez un scripteur comme Heine, qui semble avoir pris la plume à un moment tardif de la conception du texte, l'organisation interne des énoncés, de même que l'enchaînement des unités textuelles, prend d'emblée une structure relativement définitive. […] Par conséquent, l'opération de restitution par comparaison s'avère précaire (*ibid.* : 85).

Il nous semble pourtant que le phénomène, loin de confiner à l'anecdotique ou à l'idiosyncrasique, est plus généralement partagé qu'il n'y paraît. Les exemples de notre corpus montrent en effet, nous le verrons, qu'ils sont très fréquents chez un autre auteur au moins (Jacques Derrida), à une autre époque (la fin du XXe siècle), dans un autre genre discursif (théorique/philosophique) et avec une autre technologie d'écriture (la machine à écrire). D'autres exemples, par ailleurs aisés à trouver, attestent que la pratique semble plutôt massivement partagée, et par des scripteurs aux méthodes radicalement différentes. Ici par exemple (4 et 5), dans les notes préparatoires qu'utilise Roland Barthes pour donner, au Collège de France en 1978, son cours intitulé « Le Neutre » :

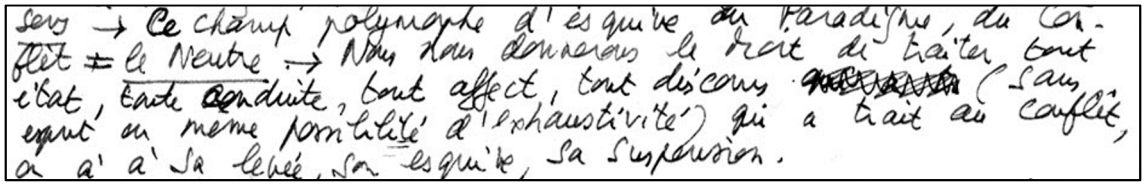

(4) Nous nous donnerons le droit de traiter tout état, toute conduite, tout affect, tout discours ~~qui a tr~~ <(sans esprit ou même possibilité d'exhaustivité)> **qui a tr**ait au conflit, ou à sa levée. Son esquive, sa suspension. (Roland Barthes, « Le Neutre », BNF NAF 28630, 7 mars 1978, f° 2)

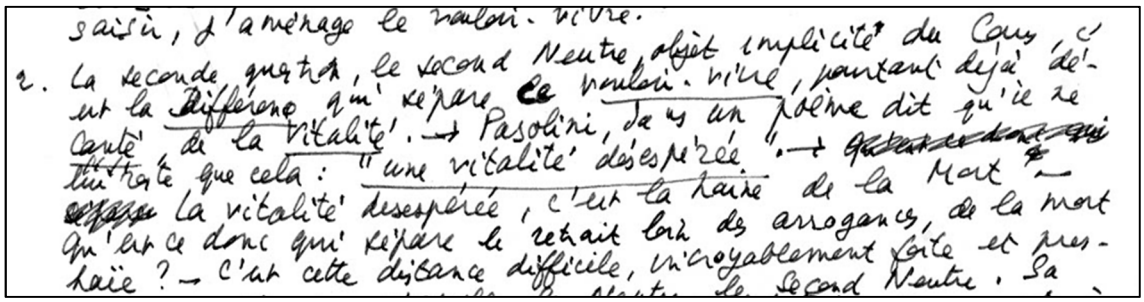

(5) "une vitalité désespérée ". à ~~Qu'est-ce donc qui sépare~~ <La vitalité désespérée, c'est la haine de la mort.> **Qu'est-ce donc qui sépare** le retrait loin des arrogances, de la mort haïe ? (Roland Barthes, « Le Neutre », BNF NAF 28630, 7 mars 1978, f° 7)

Là, dès le premier feuillet du manuscrit autographe de *L'Assommoir* de Zola, auteur pourtant représentatif de ces scripteurs qui « prennent la plume à un moment tardif de la conception du texte » :

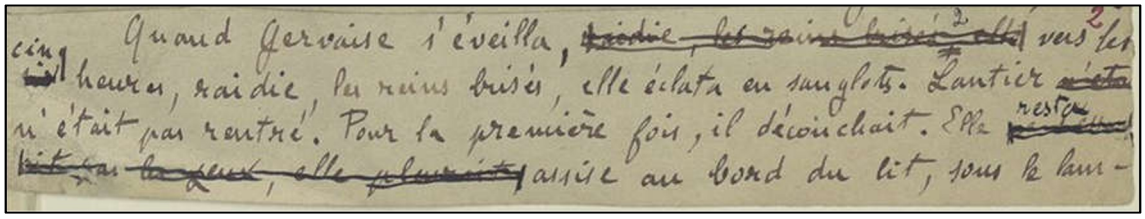

(6) Quand Gervaise s'éveilla, ~~raidie, les reins brisés, elle~~ <vers les ~~six~~ /cinq/ heures,> **raidie, les reins brisés, elle** éclata en sanglots. (Emile Zola, *L'Assommoir*, « Manuscrit autographe », BNF NAF 10270, 1875, f° 1)

En outre et plus significativement, il ne nous semble pas, contrairement à ce que suggèrent les auteurs, que les séquences différées relèvent strictement d'un problème « de mise en ordre des énoncés » (Grésillon,

Lebrave et Viollet 1986 : 64) et d'« enchaînement des unités textuelles » (*ibid.* : 64 ou encore 67). Trois différences essentielles avec l'opération de *déplacement* témoignent en effet que la séquence différée ne procède pas de la simple organisation textuelle ou de la *dispositio* : i. sur le plan matériel et contrairement au déplacement, le différé implique nécessairement une opération conjointe d'ajout immédiat (IE) ; ii. plutôt que d'être déplacé dans un ailleurs textuel, le différé est « projeté » vers un après *virtuel* du texte, vers un lieu discursif qui relève du *projet* et dont la textualité n'a pas encore été émise au moment où S est interrompu ; iii. en conséquence, ce n'est pas le déplacement d'un constituant quelconque qui est visé dans l'opération de réfection en question, mais bien l'irruption d'une séquence imprévue au moment de l'émission de S qui provoque, par accident, son diffèrement. Dans un déplacement classique, les deux termes déplacés A et B préexistent : ils sont ainsi les cibles du procès du déplacement. Dans le type de phénomènes considérés ici, un des termes est effectivement ciblé par l'opération (IE) tandis que l'autre (S) est contingent. Autrement dit, le diffèrement de séquence ne concerne pas la permutation de deux constituants préalables mais l'irruption d'un constituant qui en « chasse » un autre. Pour ces raisons, il est sans doute préférable – et les auteurs eux-mêmes l'avaient par ailleurs bien senti – de parler de séquences « différées » dans l'énonciation plutôt que d'énoncés simplement « déplacés ».

L'expression reste cependant insuffisance. Car si les séquences « différées » relèvent en partie de ce qui doit être dit « plus loin » ou « plus tard », ce n'est, on le comprend, que de manière fortuite, parce qu'une séquence textuelle *imprévue par le scripteur* (*i.e.* non planifiée/formulée) émerge et doit, manifestement, être énoncée « plus tôt ». En ce sens, en portant l'attention primairement sur le constituant effacé et déplacé, la formule « séquence différée » vise sans doute le mauvais aspect du processus et rate l'essentiel : l'élément « découvert » après (dans l'ordre de la genèse) et ajouté avant (dans l'ordre de la textualité). L'optique d'une linguistique de la production écrite dans laquelle nous nous inscrivons amène ainsi à déplacer la perspective sur l'opération en question. Ce qui semble intéressant, du point de vue énonciatif, n'est pas tant le déplacement apparent que l'ajout immédiat, la séquence différée que l'irruption énonciative. C'est donc elle qu'il convient maintenant de décrire.

4 Les irruptions énonciatives dans la textualisation

Les documents composant notre corpus portent les traces de 1022 opérations de réfection. Celles-ci constituent les données sur lesquelles s'appuient nos analyses. Le tableau ci-contre présente un détail de ces données en les rangeant par documents génétiques (TDP, PK et EC) et par modalités de réécritures (ajouts, remplacements, suppressions, déplacements), elles-mêmes organisées relativement à leur processualité (réfections immédiates opérées, au cours-même de l'énonciation, sur les derniers signes émis ; réfections tardives opérées, au cours d'une relecture, par retour sur des signes qui ne sont pas les derniers émis)[11].

Tableau 1. Description des données du corpus

	TDP	PK	EC	Total (par modalité)
Immédiates	**41**	**391**	**66**	**498**
Ajouts (*irruptions énonciatives*)	12	78	21	111
Remplacements	15	188	37	240
Suppressions	14	123	7	144
Déplacements	0	2	1	3
Tardives	**47**	**326**	**94**	**467**
Ajouts	34	193	66	293
Remplacements	11	113	24	148
Suppressions	1	15	3	19
Déplacements	1	5	1	7
Indéterminables	**6**	**39**	**12**	**57**
Remplacements	0	4	10	14
Suppressions	6	35	2	43
Total (par document)	94	756	172	**1022**
Ajouts	46	271	87	404
Remplacements	26	305	71	402
Suppressions	21	173	12	206
Déplacements	1	7	2	10

L'analyse dynamique de ces données – c'est-à-dire leur étude du point de vue de ce que nous avons appelé la textualisation native – fait émerger un processus routinisé (indiqué par une ligne grisée dans notre tableau) correspondant, sur le plan génétique, à un geste de réécriture qui mêle deux modalités conjointes de réécriture : un ajout doublé d'un « déplacement »[12]. Sur les 404 ajouts observés dans notre corpus, un peu plus d'un quart (111 au total, soit 27,47%) relève de ce type d'opération textualisante[13].

On remarquera d'abord que les irruptions énonciatives relèvent nécessairement d'opérations de réfection effectuées sur les derniers signes émis, au moment même de la réalisation d'un programme textuel apparemment déjà planifié par l'énonciateur (et en partie matérialisé par l'émission de S) : aux séquences formulées mentalement par le scripteur (et en cours d'émission) s'ajoutent des unités imprévues. Ce surgissement de séquences dans le flux de la scription appelle une approche dynamique et processuelle du phénomène qui engendre trois questionnements auxquels nous tenterons d'apporter quelques fragments de réponse dans ce qui suit : quel est *le lieu d'émergence privilégié* de ces unités non-planifiées avant l'émission de S (4.1) ? ; les irruptions énonciatives *modifient-elles le programme textuel* prévu avant leur découverte et, si oui, à quelle fréquence et de quelle manière (4.2) ? ; enfin, quelles sont *la nature et la fonction linguistiques de ces ajouts* découverts en cours d'émission (4.3) ? Les données analysées ci-après permettent de dégager des tendances, qui gagneront à être vérifiées dans des études ultérieures de plus grande ampleur (en termes de nombre de scripteurs et de quantité de données textuelles).

4.1 Lieux d'émergence des irruptions énonciatives

Étudier les lieux privilégiés des irruptions énonciatives implique d'abord de s'interroger sur l'endroit où le scripteur interrompt l'émission de S. À ce sujet, une première observation s'impose : dans notre corpus, 97 séquences différées sur 111 (soit un peu plus de 87% des cas) peuvent être considérées comme incomplètes lors de leur interruption. Par « séquences incomplètes », nous entendons celles qui ne remplissent pas les conditions de complétude syntactico-sémantique (Groupe de Fribourg 2012, Cislaru et Olive 2020)[14]. En

ce sens, dans l'exemple suivant (7), la séquence différée est considérée comme achevée au moment de son interruption car elle ne projette aucun complément et n'amorce aucune suite :

> (7) Accèdera-t-on à la pensée de la khôra en se fiant à l'opposition logos/mythos ? Et si la khôra était à cet égard aussi le nom d'un troisième genre ~~au-delà du genre ?~~ <, voire d'un genre> **au-delà du genre ?** (Derrida, *PK* : 1)

La clause modifiée est en effet complète avant IE (« voire d'un genre ») et le syntagme prépositionnel « au-delà du genre ? » ne nécessite aucune suite (comme l'indique par ailleurs le point d'interrogation final). Est ainsi réputée inachevée toute séquence qui appelle une complétion afin de composer une clause, ensemble syntaxique connexe autonome (Groupe de Fribourg, 2012 : 5).

Sur les 97 cas de S inachevées au moment de leur interruption, nous avons relevé trois degrés d'incomplétude différents : 27 occurrences ont été suspendues *dans un lexème,* à l'image des exemples (2), (3) et (4) ci-dessus ; 40 l'ont été *entre deux lexèmes appartenant au même syntagme*, par exemple juste après l'inscription d'un déterminant (comme en (8) plus loin) ou d'une épithète antéposée ; 30 séquences, enfin, ont été interrompues à la fin d'un syntagme amorçant une suite, par exemple juste après le SN sujet comme en (6), ou entre le V et le SN COD, comme en (1) et (5)). Le tableau ci-dessous présente ces résultats dans le détail.

Tableau 2. Lieux d'interruption des séquences différées

	Occurrences	Pourcentages
S complètes	14	12,61%
S incomplètes	97	87,38%
Entre deux syntagmes	30	27,02%
Dans un syntagme	40	36,03%
Dans un lexème	27	24,32%
Total	111	100%

Si l'on ne peut affirmer avec certitude que Derrida a déjà mentalement formulé la suite de son texte dans les cas où les séquences sont différées entre deux syntagmes – les travaux de Cislaru et Olive (2018, 2020) montrent en effet que les scripteurs s'arrêtent fréquemment après des unités fortement rectrices de ce type, que ce soit pour formuler la suite ou pour corriger ce qui précède –, il fait cependant peu de doute que dans 60% des cas au moins (interruptions dans un lexème ou dans un syntagme), l'émission de ce qui a été planifié n'est pas complétement achevée au moment où survient IE. Dans ces 67 occurrences sur 111, le terme ajouté est donc manifestement découvert *simultanément à l'inscription de S*, ce qui entraîne par ailleurs son interruption.

Dans la majorité des cas d'irruptions énonciatives, le scripteur s'interrompt ainsi avant d'avoir émis l'intégralité de ce qu'il a conçu pour réviser la textualité en cours d'émission (en ajoutant un ou plusieurs constituants). La régularité de ce genre de configuration textualisante manifeste un fait essentiel aux processus de production écrite : certains éléments verbaux non planifiés naissent en cours d'émission, de manière imprévue, et s'y intègrent (textuellement, sémantiquement, syntaxiquement) après coup. Il est en outre possible de caractériser les lieux syntaxiques tendanciels de ces intégrations en observant la fonction de S au moment du diffèrement.

Tableau 3. Fonctions de S

Fonctions de S	Occurrences
CC	12
Préd.	18
Cir.	5
CN	29
COD	20
COI	11
Sujets	16
Total	111

Le tableau ci-contre montre que l'inscription d'un complément du nom constitue, dans notre corpus au moins, le moment le plus favorable aux irruptions énonciatives. Un quart environ des séquences différées occupent en effet une fonction de complément du nom au moment de leur interruption. Plus spécifiquement, on trouve 11 adjectifs épithètes, 7 subordonnées relatives, 3 constructions détachées à tête adjectivale et 8 spécifications partitives construites avec la préposition « de », à l'instar de l'exemple suivant :

> (8) Ce thème ou cette thèse une fois étendues sous le nom de philosophie, on aura recouvert toutes les ruses ~~de la~~ <et surdéterminations> **de la** forme textuelle dont on a extrait ladite philosophie. (Derrida, *PK* : 15)

Observons enfin que si les séquences différées le sont souvent à l'inscription d'un complément du nom (CN), les interruptions de séquences surviennent le plus régulièrement lors de l'émission d'un constituant essentiel à la complétude du prédicat verbal : 20 fois dans un COD, 18 fois dans un prédicat, 16 fois en position sujet et 11 fois dans un COI, soit 65 fois sur 111 (58,55% des occurrences totales).

4.2 Irruptions énonciatives avec altération du différé

Il arrive que les irruptions énonciatives entraînent une modification de la séquence différée. Dans près d'un cinquième de notre corpus (24/111), l'ajout imprévu conduit à une altération du différé. Voyons un exemple qui relève de ce cas de figure :

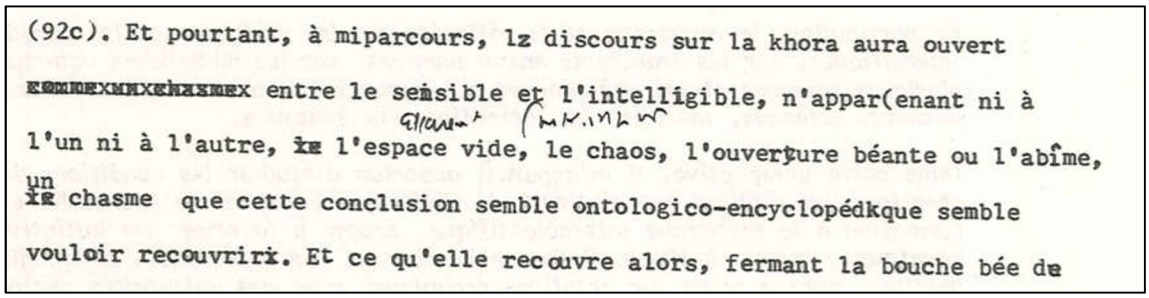
(92c). Et pourtant, à miparcours, lz discours sur la khora aura ouvert
~~comme un chasme~~ entre le sensible et l'intelligible, n'appar(enant ni à
l'un ni à l'autre, ~~le~~ l'espace vide, le chaos, l'ouverture béante ou l'abîme,
un
~~le~~ chasme que cette conclusion semble ontologico-encyclopédkque semble
vouloir recouvrir. Et ce qu'elle recouvre alors, fermant la bouche bée de

> (9) Et pourtant, à miparcours, le discours sur la khora aura ouvert ~~comme un chasme~~ <entre le sensible et l'intelligible, n'appartenant ni à l'un ni à l'autre, ~~le~~ l'espace vide, le chaos, l'ouverture béante ou l'abîme, ~~le~~ /**un**/> **chasme** que cette conclusion ontologico-encyclopédique semble vouloir recouvrir. (Derrida, *PK* : 7)

En [T], Derrida émet un premier COD « comme un chasme ». Une irruption énonciative entraîne ensuite, en [T+1], la suppression momentanée de S et, en [T+2], l'ajout d'un complément circonstanciel (CC) de lieu (« entre le sensible et l'intelligible »), d'une construction détachée (CD) à tête participiale (« n'appartenant ni à l'un ni à l'autre ») et d'un COD (« l'espace vide, le chaos, l'ouverture béante ou l'abîme »)[15]. La réitération de S en [T+3] s'accompagne cependant d'une transformation : Derrida supprime en effet l'adverbe modificateur du substantif (« comme ») et remplace, provisoirement au moins, le

déterminant indéfini « un » par l'article « le » (avant de revenir finalement sur sa décision par un remplacement tardif inscrit dans l'interligne). Par ailleurs, avec l'ajout d'un autre COD, la séquence différée « un chasme », inscrite après dans l'ordre de la textualité, apparaît alors comme une reformulation de l'ensemble des syntagmes nominaux « l'espace vide, le chaos, l'ouverture béante ou l'abîme », bien que le terme ait pourtant été découvert et émis avant – dans l'ordre de la genèse. On le constate, l'irruption énonciative entraîne donc une modification à la fois de la forme et du contenu de S, de telle manière que S et S^d ne sont plus tout à fait les mêmes.

Ce type d'altération du différé est riche en enseignement. Dans un ajout tardif, le terme inséré dans l'interligne s'inscrit *à l'intérieur* d'une séquence déjà produite : il est fortement conditionné et limité (sémantiquement, syntaxiquement) par les possibilités offertes par la textualité déjà produite (le bloc textuel plus ou moins long qui suit). Si l'irruption de séquence est restreinte par l'énonciation produite avant, elle ne l'est en revanche que minimalement par ce qui suit – ou, plutôt, par ce qui devrait suivre et doit être réinscrit et complété. La chaîne textuelle commencée avec S n'en est encore qu'au stade du projet et peut ainsi facilement être modifiée pour coïncider avec l'ajout immédiat. En cela, l'influence est réciproque : si IE doit occuper la place textuelle de S, le sort de la séquence différée (c'est-à-dire anticipée et planifiée) dépend cependant du constituant ajouté (c'est-à-dire trouvé au cours de l'énonciation). Autrement dit, la découverte que constitue IE est certes conditionnée par un environnement syntaxique préalable, mais elle détermine en retour le projet textuel immédiat du scripteur.

4.3 Fonction des irruptions énonciatives dans la textualisation

Compte tenu de la réciprocité décrite, il reste à se demander de quelle manière le contexte syntaxique dans lequel opère l'émission de S conditionne la découverte de IE. Cela suppose de s'interroger sur les fonctions syntaxiques que les irruptions énonciatives réalisent tendanciellement, et sur leur coïncidence avec les places syntaxiques occupées par S au moment du diffèrement.

Tableau 4. Fonctions de IE

Fonctions de IE	Occurrences	Corr. avec S
CC	24	6
Préd.	4	2
Cir.	6	0
CN	39	19
COD	10	6
COI	10	5
Sujets	4	2
Clauses	8	0
Phr. polyclausales	6	0
Total	111	40

Le tableau ci-dessus rend compte des fonctions de IE observées dans nos données. Nous émettrons ici trois brèves remarques quant au rôle des irruptions énonciatives dans la textualisation. On notera, premièrement, que si toutes les places peuvent théoriquement être occupées par IE, une nette tendance se dégage dans le corpus considéré : plus d'un tiers des constituants immédiatement ajoutés viennent en effet compléter un SN (13 appositions, 11 adjectifs épithètes, 7 spécifications partitives, 6 subordonnées relatives et 2 constructions détachées à tête participiale). La majorité des irruptions – 69 occurrences sur 111, soit 62,16% – occupent par ailleurs des fonctions non-essentielles à la complétude du prédicat verbal : 39 compléments du nom, 24 compléments circonstanciels (pour les deux tiers, des syntagmes prépositionnels ou des adverbes de manière) et 6 circonstants. Sur ce point, la logique est donc inverse à celle décrite plus haut quant à la fonction de S : s'il est fréquent pour le scripteur de différer l'émission d'un constituant nécessaire à la clause le temps d'écrire autre chose avant, les éléments découverts au fil de l'énonciation sont

généralement dispensables à la complétude syntaxique (et, dans une certaine mesure, sémantique) de la séquence en cours d'émission.

Cette première observation met en lumière l'une des fonction principales des découvertes faites dans l'énonciation : par l'ajout de compléments facultatifs, les IE opèrent un enrichissement, au fil de l'écriture, de la représentation des référents planifiés et projetés par le scripteur. La spécification de la portée référentielle du SN inscrit avant S peut par ailleurs s'effectuer soit, comme en (10), par sa *recatégorisation* (lorsque S contenait déjà une extension du nom), soit, comme en (11), par sa *modification* (lorsque S ne contenait pas d'extension du nom) :

> (10) L'affirmation (1) est bien celle de Platon, mais elle est modalisée, elle se donne comme une approche détournée, ~~difficile et embarrassée~~ <non-littérale,> **difficile et embarrassée**. (Derrida, *PK* : 58)

> (11) Cette parallaxe [...] il est difficile de ne pas la mettre en rapport [...] à l'intérieur du Timée avec ce qui a permis si souvent d'évoquer des modèles ~~et dont no~~ <démocritéens> **et dont no**us aurons à reparler. (Derrida, *TDP* : S3, 14)

Ce constat rejoint ici celui de Blanche-Benveniste (2010 : 200-201) ou de Cislaru et Olive (2018 : 101) sur la fonction d'« enrichissement » syntactico-sémantique des réfections additives effectués au cours de l'élaboration progressive du texte, à savoir

> [...] l'enrichissement progressif des syntagmes (passage d'une forme rudimentaire à une forme plus riche – à l'écrit on pourrait évoquer le passage d'une construction sans verbe à un énoncé avec verbe conjugué, l'ajout – ou inscription – de modifieurs ou de compléments, etc.). (Cislaru et Olive 2018 : 101, note 19)

Observons, deuxièmement, que les fonctions syntaxiques occupées par IE ne correspondent que 40 fois sur 111 à celles de S. Il apparaît, dans ces situations, que le redoublement syntaxique de S peut avoir deux effets majeurs. Il peut d'abord *compléter* la séquence différée, lorsque l'irruption s'inscrit dans une énumération[16] :

> (12) Les ~~sub~~ <permutations>, substitutions, déplacements ne touchent pas seulement à des noms. (Derrida, *EC* : 31)

Le redoublement syntaxique de S par IE peut en outre donner le statut de *reformulation* à S^d – à l'instar, nous avons déjà commenté ces exemples plus haut, de l'ajout d'un SN en position sujet en (1) ou de l'ajout d'un COD en (9). L'enrichissement du SN se fait alors par la construction de représentations successives de type [IE > S^d] où IE, s'imposant à l'esprit du scripteur au cours d'un processus d'auto-réception contemporain à l'émission de S, se trouve finalement inscrit sur la page. La communication du texte se nourrit ainsi d'un événement génétique qui témoigne d'une irruption imprévisible pour l'énonciateur lui-même et auquel seul l'écrit de production donne accès.

Troisièmement et enfin, on remarquera l'existence d'irruptions énonciatives de rang syntaxique égal ou supérieur à la clause, alors même qu'aucune séquence différée équivalente n'est présente dans les données que nous avons récoltées. Certaines IE, qui se donnent à interpréter dans notre corpus comme des occasions de développer une idée peu explicitée, entraînent ainsi jusqu'à l'ajout immédiat de plusieurs phrases[17]. Sans aller plus avant dans le commentaire de cette dernière observation, on dira au moins ceci : l'existence d'irruptions énonciatives de type polyphrastique achève de mettre en évidence l'hétérogénéité fonctionnelle et syntaxique entre la séquence différée – qui relève du « projet énonciatif » (Mahrer et Merminod 2022, Mahrer et Zuccarino 2024b), c'est-à-dire de la textualité déjà planifiée et dont une petite partie seulement peut être retenue en mémoire par le scripteur en vue de sa réinscription/continuation – et l'irruption énonciative – qui relève quant à elle du « trajet textuel » (Mahrer et Zuccarino 2024b), autrement dit de l'élaboration progressive (et partiellement opaque) du texte par modification de tout ou partie d'une séquence déjà émise.

Ces observations sur les fonctions occupées par IE mériteraient d'être prolongées et mises en perspective, d'une part, avec les travaux menés sur l'oral (par ex. Blanche-Benveniste 2010) et, d'autre part, avec d'autres genres de l'écrit (littéraire, poétique, écrits scolaires ou professionnels, etc). Une telle démarche

permettrait effectivement de vérifier si les configurations impliquées dans les irruptions en question (par exemple l'ajout massif de compléments du nom) sont un fait stable ou variable (selon l'auteur, le genre du discours, la langue, la matérialité de l'émission, orale ou écrite, etc.). Le phénomène gagnerait par ailleurs – afin d'en faire émerger les singularités – à être comparé à des dynamiques de textualisation similaires, telles que les « blancs » observés dans les manuscrits de Saussure (Normand 2006, Testenoire 2019) ou encore ce que Jean-Louis Lebrave a nommé, à partir de l'analyse des manuscrits de Heine, les « proto-termes » (1989), soit des expressions générales qui appellent à être spécifiées au cours de réécritures ultérieures. En instaurant des espaces textuels d'indétermination sémantico-syntaxique, les « blancs » de Saussure ou les « protos-termes » participent en effet aux figures de l'inachèvement caractérisant la dimension métadiscursive des brouillons et attestent en ce sens, comme les irruptions énonciatives, du cœur fonctionnel du brouillon : écrire pour inventer.

5 Le scripteur comme « expérienceur » de son dire

C'est bien à la manière dont l'élaboration successive et linéaire de la textualité contribue à construire le sens du texte et à « modifier » et « féconder » l'énonciateur, pour paraphraser Valéry dans notre exergue, que touche la question des irruptions énonciatives dans le flux de la scription. Selon le point de vue que l'on adopte, on peut envisager le phénomène comme relevant du *retardement* dans l'émission textuelle d'une séquence déjà planifiée, « différée » dans la textualisation, ou comme le *surgissement* d'une séquence à insérer en amont du déjà émis. Dans notre perspective d'une linguistique de la production écrite qui « invite à interpréter les processus génétiques et les documents qui en portent la trace comme le travail de l'illusion intentionnelle » (Mahrer, 2017b : 214), cette réfection imprévue du programme textuel à l'instant même de sa réalisation dit quelque chose du rapport de l'énonciateur à son énonciation et à la maîtrise qu'il en possède.

Lieux où l'imprévu s'invite dans le discours, les irruptions énonciatives témoignent d'abord que l'accidentel et la sérendipité sont des dimensions incontestables des processus créatifs : tout n'est pas planifié dans l'énonciation, et certaines séquences verbales, inattendues, ne surgissent qu'au moment de l'écriture, au fil de l'élaboration verbale, comme engendrées par les signes déjà émis. L'ordre de la textualisation coïncide ainsi rarement avec l'ordre de la découverte, et la recherche de ce qui suit, dans le cours de l'énonciation, est largement tributaire de la réception de ce qui précède. Là où le déplacement (et, *a fortiori*, la séquence différée) atteste de la possibilité (ou, disons, de la facilité) offerte par l'écrit, statique et rémanent (Mahrer 2014, 2017a), de réagencer tout ou partie du texte *déjà* produit – fonction rhétorique, organisationnelle, structurelle, si l'on veut –, l'irruption énonciative est l'une des traces de l'inscription du sujet dans son dire et de « la fiction narcissique de sa maîtrise instrumentale sur le langage » (Authier-Revuz 1993 : 89). En ce sens, la régularité de ces configurations textualisantes conduit à se représenter l'énonciation non comme la verbalisation d'une intention préalable, mais comme la construction progressive de cette intention.

Le procédé manifeste par ailleurs qu'en tant que phénomène constant, le processus d'auto-réception et de formulation mentale des signes est contemporain du processus d'émission du texte (Mahrer et Zuccarino 2024b). Contrairement aux ajouts tardifs qui sont, nous l'avons mentionné plus haut, les indices d'un travail de relecture effectué *a posteriori* (même dans un temps très court), les irruptions énonciatives relèvent quant à elles de découvertes faites *au moment même* de l'écriture. Elles illustrent, en ce sens, le modèle théorique de l'« autodialogisme » comme structure constitutive du fait langagier. L'appréhension autodialogique de l'énonciation, qui fait l'hypothèse d'un locuteur constitutivement émetteur *et* récepteur *immédiat* de sa propre parole (Culioli 1971, Milner J. et Milner J.-C. 1975), fait émerger l'existence d'une non-coïncidence du sujet avec lui-même qui le dépossède en partie de sa maîtrise énonciative. Le mécanisme d'autoréception et de distanciation à soi que suppose l'autodialogisme, processus durant lesquel le locuteur, en s'énonçant, se « dédouble » (Culioli 1967, Authier-Revuz 1995, 2020), contribue à renforcer une conception de l'énonciation comme lieu *dans* et *par* lequel un sujet se construit. Cette immanence constitutive de l'énonciateur à l'activité langagière remet en cause la transparence de son intention en soulignant l'opacité du processus réflexif.

Du point de vue d'une linguistique de l'énonciation qui s'attache à étudier le sens, pour l'énonciateur, de l'élaboration verbale, l'irruption énonciative constitue un événement de signification indéniable : ce phénomène linguistique est la manifestation d'un des lieux où l'énonciateur, « en retard sur lui-même » selon le mot de Valéry, se découvre et s'élabore en s'énonçant, où il se fait l'« *expérienceur* [...] d'une action qui le trouve transformé » (Lebrave et Mahrer 2022 : 28). Ce constat invite à donner de l'épaisseur au signifiant : le scripteur est en effet « poussé vers l'avant » dans la réception des signes. La productivité du déjà produit contraint à la découverte de ce qui reste à produire. Écrire les choses nous les fait trouver.

Références bibliographiques

Corpus

Derrida J. (1970-1971), « Théorie du discours philosophique », Fonds Jacques Derrida, Institut Mémoires de l'édition contemporaine [IMEC] (219 DRR 223.6), Caen, France.

Derrida J. (1985-1986), « Nationalité et nationalisme philosophiques : mythos, logos, topos », Fonds Jacques Derrida, Institut Mémoires de l'édition contemporaine [IMEC] (219 DRR 229.4), Caen, France.

Derrida J. (1985), « Khôra. Version 1 and additional papers », Derrida Papers, UC Irvine : Critical Theory Archive (MS.C.001b box 61, folder 1), Irvine, USA.

Derrida J. (1985), « Khôra, essay and proofs 1987 », Derrida Papers, UC Irvine : Critical Theory Archive (MS.C.001b box 61, folder 2), Irvine, USA.

Derrida J. (1987), « Chôra », dans *Poikilia. Études offertes à Jean-Pierre Vernant*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 265-296.

Sources secondaires

Adam J.M. (2019), « La notion de texte », dans *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : http://encyclogram.fr.

Adam J.-M. (2020), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, 374 p.

Authier-Revuz J. (1993), « Jeux métaénonciatifs avec le temps », dans H. Parret (dir.), *Temps et discours*, Presses universitaires de Louvain, p. 87-105.

Authier-Revuz J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 869 p.

Authier-Revuz J. (2020), *La Représentation du Discours Autre : principes pour une description*, Berlin/Boston, De Gruyter, 685 p.

Benveniste E. (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.

Benveniste E. (1976), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

Blanche-Benveniste C. (2010), *Le français : Usages de la langue parlée*, Leuven, Peeters.

Boré C. et Doquet-Lacoste C. (2004), entretien avec Almuth Grésillon et Jacqueline Authier-Revuz, « La réécriture questions théoriques », *Le français aujourd'hui*, vol. 144, no 1, 2004, p. 9-17.

Charolles M. (2011), « Cohérence et cohésion du discours », dans K Holker et C. Marello, Dimensionen der Analyse Texten und Diskursivent - Dimensioni dell'analisi di testi e discoursi, Lit Verlag, p. 153-173.

Cislaru G. et Olive T. (2018), *Le processus de textualisation : Analyse des unités linguistiques de performance écrite*, Bruxelles : De Boeck, 209 p.

Cislaru G. et Olive T. (2020), « Dynamiques d'amorçage au cours du processus de textualisation dans l'écriture enregistrée », dans M.-J Béguelin, G. Corminboeuf et Lefeuvre F., *Types d'unités et procédures de segmentation*, Limoges, Lambert Lucas, p. 149-162.

Culioli A. (1967), « La communication verbale, L'aventure humaine », dans *Encyclopédie des sciences de l'homme. Vol. IV : L'homme et les autres*, Paris, Grange-Batelière : p. 65–73.

Culioli A. (1971), « Un linguiste devant la critique littéraire », dans *Actes du colloque de la société SAES*, Clermont-Ferrand, p. 61-79.

Ferrer D. (1994), « La toque de Clementis, rétroaction et rémanence dans les processus génétiques », *Genesis*, n° 6, « Enjeux critiques », p. 93-106.

Ferrer D. (2009), « L'écriture et l'accident », dans Olga Anokhina et Sabine Pétillon (éd.), *Critique génétique : concepts, méthodes, outils*, Paris, Éditions de IMEC, 2009, p. 123-133.

Grésillon A. (1988), « Les manuscrits littéraires : le texte dans tous ses états *», Pratiques : linguistique, littérature*, didactique, n° 57 : « L'organisation des textes », pp. 107-122.

Grésillon A. (1994), *Éléments de critique génétique*, Paris, PUF, 312 p.

Grésillon A., Lebrave J.-L., Viollet C. (1986), « "On achève bien les... textes". Considérations sur l'inachèvement dans l'écriture littéraire », *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, nº 34-35, p. 49-75.

Grésillon A., Lebrave J.-L., et Viollet C. (1990), *Proust à la lettre. Les intermittences de l'écriture*, Tusson, Du-Lérot éditeur.

Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang : « Sciences pour la communication », 374 p.

Leblay C. (2016), « Génétique textuelle et écritures mono- et plurilingues », Vol. 29, No. 1, 33–59.

Lebrave J.-L. (1983)*,* « Lecture et analyse des brouillons », Langages, n° 69 : « Manuscrits – Écriture – Production linguistique », p. 11-24.

Lebrave J.-L. (1986) « L'écriture interrompue : quelques problèmes théoriques », dans Hay L. (dir.), *Le manuscrit inachevé*, Paris, Éditions du C.N.R.S., p. 127-165.

Lebrave J.-L. (1989), « Les proto-termes dans les variantes d'écriture », *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain*, n° 40 : « Signes et sens », Vincennes, p. 89-113.

Lebrave J.-L. et Mahrer R. (2022), « Ces machines qui (nous) écrivent », *Genesis*, n° 55 : « Machines à écrire », p. 27-44.

Le Goff F. (2018), « L'écriture de la variation : ses principes », dans *Le temps de l'écriture : Écritures de la variation, écritures de la réception*, Grenoble : UGA Éditions.

Mahrer R. (2014), « Écrire et parler. Quelques préalables théoriques », *Genesis*, nº 39 : « Avant-dire », p. 29-49.

Mahrer R. (2017a)*, Phonographie : La représentation écrite de l'oral en français*, Berlin : De Gruyter, 491 p.

Mahrer R. (2017b), « Une idée derrière la tête ? Intention et production écrite », dans De Biasi P.-M. et Herschberg Pierrot A. (dir.), *L'œuvre comme processus,* Paris, CNRS Éditions, p. 207-219.

Mahrer R. (2017c), « La plume après le plomb. Poétique de la réécriture d'œuvres déjà publiées », *Genesis*, n° 44 : « Après le texte »*,* p. 17-38.

Mahrer R. (2020), « Sur les traces de Jean-Louis Lebrave », dans Jean-Louis Lebrave, Théorie et linguistique de l'écriture. Des manuscrits aux processus scripturaux (1983-2018), textes choisis et présentés par Bénédicte Vauthier et Rudolf Mahrer, Paris, Classiques Garnier, p. 29-52.

Mahrer R. et Nicollier Saraillon V. (2015), « Les brouillons font-ils texte ? Le cas des plans pré-rédactionnels de C. F. Ramuz », dans J.-M. Adam (dir.), *Faire Texte. Frontières textuelles et opérations de textualisation*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, p. 195-243.

Mahrer R. et Merminod G. (2022), « Pour une approche processuelle du texte : de la cohérence à la continuité », Fabula / Les colloques, La dis/continuité textuelle, en ligne sur www.fabula.org/colloques/document8179.php.

Mahrer R. et Zuccarino G. (2024a), « Quand redire, c'est faire. La variation médiale de la réfection », *Linx*, nº 87, p. 000, à paraître (juin 2024).

Mahrer R. et Zuccarino G. (2024b), « Units of linguistic analysis in Written Production. From the case of Enunciative Irruptions », *Journal of Writing Research*, p. 000, à paraître (juin 2024).

Milner J., Milner J.-C. (1975), « Interrogations, reprises, dialogue », dans *Langue, discours, société. Pour Émile Benveniste,* Paris, Éditions du Seuil, p. 122-148.

Normand C. (2006), « Les blancs des manuscrits de Saussure dans *Allegro ma non troppo : invitation à la linguistique, Orphys*, Paris, p. 79-112.

Testenoire P.-Y. (2019). « Blancs d'attente vs blancs d'interruption : propositions pour une description des blancs de l'écriture manuscrite », *Linguistique de l'écrit*, n° 1, §1-64.

[1] Le texte en question a été publié dans *Poikilia*, ouvrage collectif rédigé en hommage à l'historien de la philosophie Jean-Pierre Vernant. Une version légèrement remaniée de cet article est parue en 1993 aux éditions Galilée sous forme d'essai, aux côtés de deux autres textes (*Passion* et *Sauf le nom*).

[2] Ces tapuscrits sont conservés au Critical Theory Archive de la Langston Library à Irvine (USA) sous la cote MS.C.001b, box 61, folder 1 et 2 pour *PK* et *EC*, box 10, folder 16-17 pour *TDP*, ainsi qu'à l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC) à Caen (France), sous la cote 219 DRR 223.6 (pour *TDP*) et 219/DRR/229.4 (pour *PK*). Les extraits présentés ci-dessous sont généreusement mis à disposition par les ayants droit de Jacques Derrida.

[3] Avec Mahrer, nous préférons la notion de réfection, qui permet d'élargir à l'oral l'étude de la processualité de l'énonciation. Par « réfection » nous entendons, avec Alain Berrendonner et le Groupe de Fribourg (2012 : 305), toute opération de textualisation effectuée par un énonciateur (locuteur ou scripteur) en vue de modifier une partie de la textualité déjà produite.

[4] Cette distinction entre deux processualités d'écriture a initialement été introduite par Lebrave (1983), puis développée par Almuth Grésillon (1988), qui distinguait alors les « variante d'écriture » (textualisation native) et « variante de lecture » (textualisation tardive). Les notions ont par la suite fait l'objet de nombreux commentaires et ont été remobilisées par plusieurs spécialistes de la production écrite (par ex. Lebrave 1989, Leblay 2016, Le Goff 2018).

[5] On notera que si certains cas de réécritures peuvent être caractérisés, selon notre modèle, d'« ajouts immédiats » (par opposition aux ajouts dits « tardifs »), ce n'est cependant qu'à condition d'émettre cette réserve préalable : l'emploi du qualificatif « immédiat » ne revient pas à décrire un ajout simplement opéré à la suite du déjà écrit (car en ce sens, la fluence est par définition une succession d'ajouts immédiats [Mahrer et Zuccarino 2024a]), mais traduit plutôt l'idée d'ajout de signes *comme phénomène de réfection,* c'est-à-dire opérant sur les dernières unités *immédiatement* produites.

[6] Pour des raisons qui apparaîtrons plus loin, nous avons choisi de ranger les occurrences de ce phénomène dans la catégorie « ajouts immédiats » du *tableau 1*.

[7] Dans les transcriptions d'exemples ci-dessous, nous avons systématiquement indiqué : (1) par *une biffure*, la séquence (momentanément) supprimée ; (2) *en gras*, son diffèrement plus loin dans le texte ; (3) *entre soufflets*, l'irruption énonciative, soit la séquence ajoutée entre les deux ; (4) *entre barres obliques*, les éventuels ajouts tardifs, opérés dans l'interligne.

[8] Le « d » en exposant indique le diffèrement de la séquence.

[9] L'inachèvement de S représente un peu plus de 60% des cas dans notre corpus. Nous reviendrons sur ce point plus loin.

[10] Nous entendons « clause » au sens de la syntaxe proposée par A. Berrendonner et le Groupe de Fribourg, soit comme une unité syntaxique autonome dont les constituants se trouvent dans un rapport de rection (Groupe de Fribourg 2012 : 44).

[11] Notons à ce propos qu'il est parfois difficile sinon impossible, sans indices graphiques ou spatiaux, d'établir la temporalité de certaines réécritures. C'est surtout le cas des suppressions, dont il est souvent compliqué de déterminer si la biffure qui les caractérise matériellement a été effectuée immédiatement après l'inscription du terme ou à posteriori, au cours d'une relecture. La question se pose également pour quelques remplacements, en particulier quand ceux-ci ont été effectués par effacement complet ou blanchissement du terme remplacé (avec une gomme ou du blanco par exemple). Les occurrences de ce type, à propos desquelles un doute est permis, ont été rangées sous la catégorie « indéterminables » du *tableau 1*.

[12] Le terme, nous le verrons, n'est cependant pas adapté pour décrire le phénomène en question. Nous l'employons ici temporairement et par commodité, pour des raisons pratiques, en attendant de lui substituer un autre terme.

[13] Le phénomène en question représente un peu plus d'un cas sur dix (10,86%) des réfections totales du corpus.

[14] Pour rappel, « la *complétude* est la propriété d'une séquence langagière dont les places morphosyntaxiques ou sémantiques requises sont remplies » (Cislaru et Olive 2020 : 152). Notons cependant, comme le font par ailleurs Cislaru et Olive, que la notion de « complétude » n'est pas d'ordre textuelle mais d'ordre morphosyntaxique : l'interprète peut en effet toujours projeter une suite textuelle aux unités qu'il lit (ou qu'il écoute), et un texte n'est achevé que lorsqu'il se termine (ce qui, en réalité, ne constitue pas une tautologie). Les travaux en génétique « post-éditoriale » sur les réécritures d'œuvres publiées (Mahrer 2017b) ont par ailleurs montré que même lorsqu'un texte est réputé terminé, il se peut qu'il soit encore incomplet...

[15] On notera cependant l'inscription et la biffure, juste après émission de la CD « n'appartenant ni à l'un ni à l'autre », d'un déterminant défini (« le ») qui vient complexifier quelque peu l'analyse en signalant la présence d'une seconde irruption énonciative au sein même de la première. L'élément, immédiatement biffé, peut s'interpréter de deux manières : soit (1) Derrida semble réinscrire S (« le chasme ») à cet endroit précis (auquel cas l'intégralité du COD qui suit, « l'espace vide, le chaos, l'ouverture béante ou l'abîme », est le résultat de cette deuxième irruption énonciative) ; soit (2) Derrida avait prévu de commencer son COD par « le chaos » (auquel cas c'est « l'espace vide » qui constitue la seconde irruption).

[16] Voir également l'ajout de l'épithète dans l'exemple (10).

[17] Le cas le plus conséquent que nous ayons trouvé dans notre corpus comporte 3 phrases, 8 clauses et 76 mots (414 signes).